

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET N° 79/338 du 23/06/79
portant nomination de Monsieur DJIMBI-MAKOUNDI
Martial, Attaché des Services Administratifs et
Financiers en qualité de Directeur des Services
Administratifs et Financiers à la Direction Générale
de la Recherche Scientifique.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu l'Acte n° 38/PCT/CC du 30 Mars 1979 portant fondement, organisation et fonctionnement des Pouvoirs Publics ;

Vu le décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

Vu le décret n° 78/680 du 15 Novembre 1978 portant nomination de Monsieur DJIMBI-MAKOUNDI Martial en qualité de Délégué du Secrétariat Général de la Fonction Publique ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

D E C R E T E :

Article 1er. -- Monsieur DJIMBI-MAKOUNDI Martial, Attaché des SAF, précédemment Délégué du Secrétariat Général à la Fonction Publique et au Travail auprès du Secrétariat Général à la Recherche Scientifique est nommé Directeur des Services Administratifs et Financiers à la Direction Générale de la Recherche Scientifique.

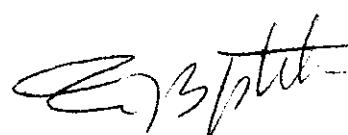
Article 2. -- Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 3. -- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera. --

Brazzaville, le 23 JUIN 1979

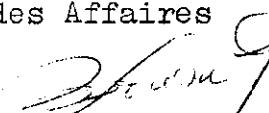
Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement

Le Ministre de la Culture, des Arts
et des Sports, Chargé de la Recherche
Scientifique



Jean-Baptiste TATI-LOUTARD.

Le Ministre du Travail et de la Justice,
Garde des Sceaux, en mission
Le Ministre de la Santé et des Affaires
Sociales,



Colonel Louis SYLVAINE-GOMA. --

Le Ministre des Finances



Henri LOPES.